

N°4

JUILLET 2018

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
**HAUT-CHABLAIS**

# mag

Toute l'actualité de votre territoire

**VÉLO ÉLECTRIQUE  
EN SELLE ! P.12**



**ÉCONOMIE** P.8



**GEMAPI** P.13



**LES SENTIERS** P.18



# interview

JACQUELINE GARIN

PRÉSIDENTE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
DU HAUT-CHABLAIS



## QUEL AVENIR POUR LE HAUT-CHABLAIS ?

Présenter un bilan de mi-parcours n'est pas un exercice facile pour les élu(e)s en place. Dans ce Mag 4, nous avons souhaité faire un état des lieux au cœur des projets intercommunaux en interrogeant directement Jacqueline GARIN, présidente de la CCHC sur les actions menées depuis 2001. L'interview a pour objectif de vous éclairer au mieux sur l'action quotidienne des élus, techniciens et partenaires.

**Jacqueline GARIN nous livre sa vision de la Com Com, de ses enjeux et de la place des communes dans le paysage intercommunal.** Présidente infatigable d'un conseil communautaire « tiraillé » entre deux vallées aux enjeux parfois différents, Jacqueline GARIN se veut fédératrice, réaliste et concrète. Réélue pour la 3<sup>e</sup> fois Présidente de la Communauté de Communes du Haut-Chablais en avril 2014, Jacqueline n'est pas une novice en politique puisqu'elle est également Maire de La Vernaz depuis 1985. Âgée de 59 ans, elle s'est investie de nouveau dans la vie chablaisienne afin « de passer le relais à une nouvelle génération d'élus(e)s », et annonce déjà qu'elle ne se présentera pas pour un 4<sup>e</sup> mandat. Elle souhaite impliquer les habitants dans la vie de leur territoire en le rendant « attractif et résolument moderne ». La Présidente a pour cela à ses côtés une équipe d'élus(e)s, qui vivent pour leur grande majorité leur première expérience de gestion intercommunale. « Une équipe d'élus(e)s très motivée et dynamique, pleine de compétences », commente-t-elle.

→ La Communauté de Communes de la Vallée d'Aulps est devenue Communauté de Communes du Haut-Chablais. Ce changement de statut s'est accompagné du renforcement des missions de cette collectivité qui regroupe aujourd'hui 15 communes. Si vous décryptiez l'impact de cette extension, que diriez-vous ?

« J'ai toujours défendu cet élargissement aux communes de Morzine-Avoriaz, Les Gets et à celles du Brevon : Bellevaux, Lullin, Vailly, Reyvroz. L'aménagement de nos territoires de montagne est pour moi la première mission d'une intercommunalité. Notre Com Com est certes composée de 2 vallées différentes mais elles ont toutes les 2, les mêmes problématiques... en termes d'environnement, d'économie, de transport ou d'habitat.

*Santé, Petite Enfance, Saisonnalité, Mobilité, Environnement, Urbanisme, Culture, Équipements... depuis 2014, nous essayons d'être au plus près des habitants, en répondant au mieux aux problématiques liées à la Petite Enfance (construction de 2 crèches, soutien à la création d'une MAM, création du festival « À Hauteur d'Enfants », renforcement des actions du Relais d'Assistants Maternelles...), à celles liées à la santé (2 maisons de santé, 1 sur chaque vallée) ou encore à la disparition des services publics (ouverture de la Maison de Services Au Public).*

*La mobilité est aussi au cœur de nos préoccupations avec le cadencement des lignes régulières, une amélioration du Balad'Aulps Bus et du Brev'Bus, la réhabilitation des ascenseurs et l'extension de la gare d'accueil des cochers à Avoriaz, le lancement de la mobilité douce avec la mise en place d'un service de location longue durée de vélos à assistance électrique réservé aux usagers du Haut-Chablais, désireux de modifier leur comportement en termes de déplacements quotidiens.*

*Points d'apport volontaire des déchets : l'ensemble des 15 communes sont équipées de conteneurs semi-enterrés. Adieu aux poubelles roulantes sur routes dans les coins des villages... et en plus avec une baisse de la taxe des ordures ménagères pour 80 % de la population.*

*Sur le plan culturel, des efforts ont été faits pour mettre en réseau les écoles de musique et développer les sites culturels avec, en particulier, la mise en place de la Réalité Augmentée au Domaine de Découverte de la Vallée d'Aulps.*

*Concernant les équipements sportifs, un important chantier vient de démarrer : la construction d'un terrain de foot synthétique et d'un terrain en herbe à Montriond.»*

→ Pourriez-vous dire que la CCHC a une gestion irréprochable ? Y a-t-il eu un impact pour le contribuable ?

« Malgré les baisses de dotations, les investissements se poursuivent et n'ont jamais été aussi importants que cette année et nous avons pu réaliser ces investissements sans augmentation de l'impôt. Nous arrivons bientôt au terme de ce mandat, j'ai toujours été vigilante sur les dépenses de la Communauté. Nous avons réalisé des investissements sur le territoire qui étaient nécessaires mais en gardant une gestion budgétaire rigoureuse. »

→ Quel est pour vous le dossier le plus important de ce mandat ?

« C'est la mise en place du PLUi-H. Ce dossier paraît très contraignant mais il représente les fondations de notre intercommunalité. Il nous permet d'avoir une vision à plus de 10 ans de ce que nous voulons pour nos vallées... (cadre de vie, économie, commerces, agriculture, services à la population, équipements touristiques, ressources...) »

→ Quelle est votre principale préoccupation ?

« La vie dans nos vallées est agréable mais coûteuse et nous devons penser à l'ensemble de nos populations en tenant compte de leurs revenus, aux risques de les voir quitter nos villages pour vivre dans des territoires leur laissant plus de pouvoir d'achat. »

→ À l'ère du dérèglement climatique et des aléas météorologiques que nous rencontrons, les collectivités doivent instaurer la taxe GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations) afin de faire face aux dépenses liées à la prévention des inondations. Quelles actions envisagez-vous ? Est-ce que cela va nécessiter une augmentation des dépenses de fonctionnement ou d'investissement conséquentes dans les années à venir ?

« En plus du maintien de notre activité économique, la prise en compte du dérèglement climatique devient une de nos préoccupations majeures. La Com Com se doit de mettre en place ou réaliser des travaux pour protéger nos populations et nos biens contre les risques liés aux changements climatiques. D'importants travaux sont programmés dans les 5 ans à venir pour limiter les risques d'inondations. Dès 2018, des travaux ont été entrepris pour sécuriser le torrent des Encoches à Morzine. D'autres arrivent dès 2019/2020 sur la Dranse et le Brevon.

Pour financer ces nouvelles dépenses, la loi a prévu la mise en place d'une nouvelle taxe. La taxe GEMAPI dont le conseil communautaire a décidé de limiter l'impact cette année en la fixant à seulement 150 000 € soit loin en dessous du seuil maximal prévu par la loi. »

### AMÉNAGER

Budget 2018	P.4
Le PLUi-H	P.5

### S'IMPLANTER

Agriculture - PPT	P.6
Agriculture - PAEC	P.6
Animations foncières agricoles	P.6
Roc d'Enfer Site Natura 2000	P.7
Développement éco.	P.8
Route Terroir et Savoir-Faire	P.9
La saisonnalité	P.9
La Maison de Services Au Public	P.9
La voirie	P.10

### S'INSTALLER

Les déchets	P.11
La santé	P.11
Les transports	P.12
Eau et assainissement	P.12
GEMAPI	P.13
Relais d'Assistant(e)s Maternel(le)s	P.14

### S'AÉRER

Réseau des bibliothèques	P.15
Écoles de musique	P.15
Les musées	P.16
Les sentiers	P.18

mag N°4 CCHC /// JUILLET 2018

**BULLETIN D'INFORMATIONS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU HAUT-CHABLAIS**  
Directeur de publication : Mme Jacqueline GARIN. Rédaction/photos : Mme Sandra LARDY - 06 23 78 61 29, M. Stéphane PUGIN-BRON. Conception/réalisation : New Deal - RC Grenoble. © Photo principale couverture : Yvan Tisseyre. © Photos/illustrations : CCHC, CLD, Domaine de découverte de l'abbaye d'Aulps, PDS, Lucas Stanus, OT Les Gets, OT Morzine, Shutterstock, X-Droits réservés. Impression : Imprimerie des Portes du Soleil, Morzine - Tirage : 11 000 exemplaires.



Les coordonnées de toute l'équipe CCHC sur : [www.cc-hautchablais.fr/les-services-et-le-personnel](http://www.cc-hautchablais.fr/les-services-et-le-personnel)

Tél. : 04 50 72 14 54 Communauté de Communes du Haut-Chablais  
Services administratifs : 18, route de l'Église - 74430 LE BIOT [www.cc-hautchablais.fr](http://www.cc-hautchablais.fr)

▶ DÉCOUVREZ LE TERRITOIRE DU HAUT-CHABLAIS EN VIDÉO !

Découvrez toutes les informations dont vous avez besoin grâce à l'application "Courrier Plus" ! Comment faire ?

1. Téléchargez l'application Courrier Plus sur l'App Store ou le Google Play Store
2. Scannez cette page
3. Visualisez les animations et cliquez dessus pour accéder aux contenus digitaux



BUDGET 2018

# + DE 33 M€ POUR LE HAUT-CHABLAIS !

**FONCTIONNEMENT 20,9€**  
**INVESTISSEMENT 12,2€**

Le budget 2018 a été voté le 10 avril dernier, avec, pour la seconde année consécutive, pas d'augmentation d'impôts.

Le budget s'élève à 33,1 M€ dont 12,2 M€ d'investissement avec notamment la première tranche de la MSP de Lullin, la fin des travaux de la crèche de Vailly, le complexe sportif de Montriond avec un terrain de football synthétique et terrain en herbe, les ascenseurs et la gare d'accueil d'Avoriaz, ainsi que les nombreux travaux de voirie. Plus importante année en termes d'investissement.

Élu référent **Christophe MUTILLOD**  
Contact: **Charles-Henri MONTEY**  
finances@hautchablais.fr

## Dossiers de subventions

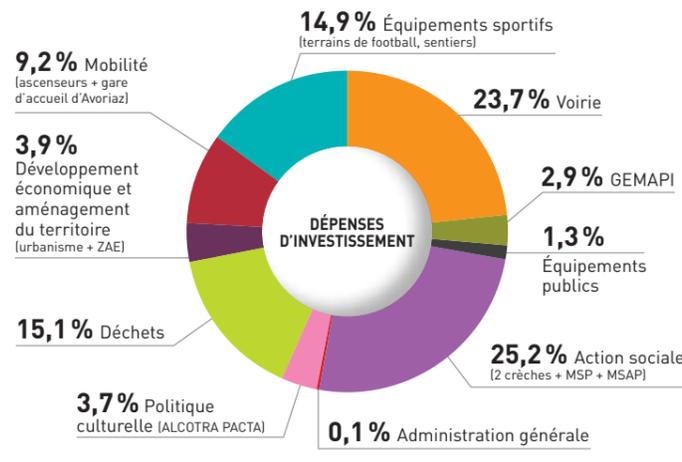
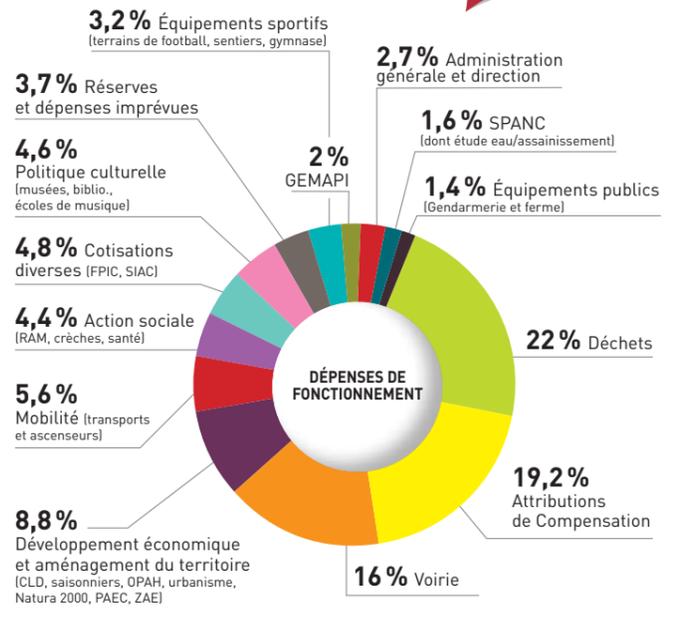
Dans le cadre de ses projets d'investissement, voire de fonctionnement, la CCHC répond à divers appels à projets et rédige des demandes de subventions auprès des partenaires financiers tels que l'Europe, l'État, la Région Auvergne-Rhône-Alpes ou bien encore le Département de la Haute-Savoie. Le point sur les dossiers en cours...

### → LE CONTRAT AMBITION RÉGION,

validé par la Commission Permanente du 9 février 2017. La Région Auvergne-Rhône-Alpes attribue une enveloppe de 603 000€, déclinée sous 3 grands axes d'intervention: la Petite Enfance (extension de l'école maternelle de Vailly), la diversification touristique (création d'un terrain de football synthétique, l'éclairage extérieur du Domaine de Découverte de la Vallée d'Aulps, la création d'un espace multi-services au Biot), le transport public (rénovation des ascenseurs et gare d'accueil d'Avoriaz).



Astrid BAUD-ROCHE, élue régionale, est venue le 15 décembre 2017 à la rencontre des élus de la CCHC, sous la présidence de Jacqueline GARIN, pour la signature du contrat.



### → LE PROGRAMME INTERRÉGIONAL ESPACES VALLÉENS (Europe, État, Région)

En 2018, plusieurs dossiers vont voir le jour grâce, notamment, au soutien financier de la Région (40% en moyenne) et l'État: la réhabilitation du parcours de découverte «Sentier du renard» à Morzine, l'acquisition de bornes de recharges multi-marques VTT électriques sur l'ensemble du territoire, l'acquisition de stations de lavage VTT, l'aménagement et la sécurisation de voies vertes ou pistes, la signalétique de la Route Terroir et Savoir-Faire.

→ **LE PLAN MONTAGNE DE LA RÉGION**  
Le volet immobilier va permettre de soutenir des opérations «logements» en faveur des saisonniers.



→ **LE PROGRAMME EUROPÉEN ALCOTRA (Alpes Latines COopération TRAnsfrontalière) - PACTA (Promouvoir l'Action Culturelle en Territoire Alpin),** dont le taux de subvention est de 85%, nous permet d'accompagner le développement et la valorisation des 4 musées du territoire avec notamment la mise en place de la Réalité Augmentée à l'abbaye d'Aulps.

→ **LE PROGRAMME EUROPÉEN ARTACLIM**  
Il a pour objectif d'élaborer des outils et des méthodologies permettant une meilleure prise en compte de l'adaptation au changement climatique dans la planification territoriale.

### DES AIDES SONT ÉGALEMENT ALLOUÉES VIA :

- l'Europe avec des crédits FEDER (Fonds Européen de Développement Régional): actions liées à l'agriculture (PPT et PAEC),
- l'État via le FNADT (Fonds National d'Aménagement et de Développement du Territoire) utilisé pour financer la MSAP,
- l'État via la DETR (Dotations d'Équipement des Territoires Ruraux), fonds utilisés pour le terrain de football de Montriond et les crèches,
- le Département et le FDDT (Fonds Départemental pour le Développement des Territoires).

Contact: **Sandra LARDY**  
projets@hautchablais.fr



## AMÉNAGEMENT

# PLUI-H OÙ EN SOMMES-NOUS ?

De nombreuses commissions thématiques ont eu lieu ces derniers mois afin de définir les 40 objectifs

et 4 orientations. Découvrez le projet du PADD sur notre site web.



### LES ATELIERS « JEUNE PUBLIC » DU PLUI-H !

Dans le cadre de l'élaboration du PLUI-H, la CCHC a proposé la mise en place d'ateliers « Jeune Public » auprès des 2 collèges du territoire.

À Bellevaux, près de 80 élèves du collège de Notre-Dame ont été amenés à étudier l'implantation d'un gymnase aux abords immédiats du collège. Réflexion réaliste car la CCHC étudie la possibilité de réaliser un tel équipement sur la commune.

Les 3 classes de 6<sup>e</sup> avaient pour mission de travailler sur ce projet. Chaque classe a « planché » sous forme d'atelier distinct (Déplacement/Urbanisme/Architecture) pour réfléchir sur les problématiques d'un tel projet. Ainsi, plans d'implantation, cheminements entre le collège et le gymnase, maquettes du bâtiment et d'une passerelle... ont ainsi été réalisés dans un temps limité mais très productif. En effet, après une réunion de présentation collective, 3 séances d'une heure pour chaque classe ont été consacrées à ce travail pédagogique qui visait à sensibiliser le « jeune public » sur le devenir de notre territoire. Ces travaux ont pu être présentés lors des réunions publiques « PLUI-H » qui se sont tenues les 23 et 24 avril derniers à Vailly et Morzine.

Un travail similaire est en cours avec le collège Henri-Corbet de Saint-Jean d'Aulps. Sur la base du volontariat, ce sont 9 élèves du professeur de technologie Pascal GIRERD qui élaborent chaque mardi le projet d'aménagement de la place du collège afin, pourquoi pas, d'initier un pôle d'échanges multimodal grâce à un logiciel de CAO (Conception Assistée par Ordinateur).

### ANIMATEURS

- Vivien BARATTE, Professeur d'Histoire-Géographie EMC, Collège Notre-Dame
- Pascal GIRERD, Professeur de Technologie, Collège Henri-Corbet
- Léonore BARTHÉLÉMY, Aire Publique
- Jean-François BAILLEUX, Service Urbanisme - CCHC
- Alexandre BANCEL, Service Urbanisme - CCHC
- Pauline CHAISE, Bénévole

Élu référent **Gérard BERGER**  
Contact: **Jean-François BAILLEUX**  
direction-urbanisme@hautchablais.fr



Depuis 2012  
41 PROJETS  
D'AMÉLIORATION  
DES ALPAGES  
FINANCÉS

## AGRICULTURE PLAN PASTORAL TERRITORIAL DU ROC D'ENFER

Le comité de pilotage du Plan Pastoral Territorial du Roc d'Enfer qui s'est tenu le 22 février 2018 a permis à la commune de Saint-Jean d'Aulps de valider plusieurs projets d'alpages pour l'été 2018 :

- La réfection de la piste d'exploitation entre le hameau de Graydon et la Grande Terche, pour un montant prévu de 16 300 €, a obtenu l'aval pour une subvention régionale et européenne de 11 400 €.
- Les travaux de reconquête de l'alpage de Damoz des Moulins, pour un montant prévu de 24 600 €, ont obtenu l'aval pour une subvention régionale et européenne de 17 220 €.

Depuis 2012, le Plan Pastoral Territorial, piloté par la CCHC, a permis de financer 41 projets d'amélioration des alpages, en mobilisant 672 000 € d'investissement dont 565 000 € de subvention régionale et européenne. La CCHC travaille actuellement pour son renouvellement auprès de la Région en 2019 pour un nouveau programme quinquennal d'investissement en alpage.

## ANIMATION FONCIÈRE AGRICOLE

DU HAUT-CHABLAIS

La CCHC vient d'engager un projet d'animation foncière agricole afin de renforcer le lien entre les collectivités, les propriétaires fonciers et les exploitants agricoles. L'objectif est de maintenir le potentiel agricole du territoire à long terme, en confortant les exploitations en place, en favorisant les installations de nouvelles exploitations, et en luttant contre l'enfrichement qui gagne les coteaux et les alpages. La CCHC s'entoure de nombreux partenaires pour réaliser ces objectifs, à savoir les représentants professionnels agricoles, les associations foncières pastorales, la chambre d'agriculture de Haute-Savoie, la Société d'Économie Alpestre, la SAFER et le Département de Haute-Savoie.

Élus référents  
Jacqueline GARIN & Henri-Victor TOURNIER

Contact : Marion CAZENAVE - nature@hautchablais.fr



## LA FORÊT

La CCHC vient de réaliser 4 schémas de desserte forestière sur les secteurs de :

- Montriond
- Morzine (Nyon - Pléney - Les Chavannes)
- Saint-Jean d'Aulps et Seytroux (Col de l'Écuelle - Mont Brion - Nantaux)
- La Vernaz - La Baume - Seytroux (Rocher de la Garde - Pointe du Paradis)

Ces schémas font le point sur l'exploitation actuelle des massifs forestiers (état des pistes forestières, secteurs desservis, potentiel forestier, enjeux environnementaux) et recense les projets potentiels à court et long termes pour améliorer l'exploitation forestière. Ces études sont le 1<sup>er</sup> pas avant de réaliser les travaux d'amélioration ou de création des pistes forestières. Un 5<sup>e</sup> schéma de desserte est en cours sur le massif du Roc d'Enfer, à l'issue duquel tous les massifs forestiers de la CCHC seront couverts. Ces schémas sont l'aboutissement de la charte forestière menée par la CCHC, et marquent la persévérance du Haut-Chablais à valoriser l'exploitation forestière de son territoire.

Élue référente  
Jacqueline GARIN

Contact : Marion CAZENAVE  
nature@hautchablais.fr

## LES SORTIES SCOLAIRES NATURA 2000 ORGANISÉES PAR LA CCHC

Les sorties scolaires autour du massif du Roc d'Enfer avaient été un succès l'an dernier.

À la demande des enseignants, elles ont été renouvelées durant le mois de juin 2018, et étendues sur une journée complète. Financées par la CCHC, ces sorties ont pour objectif de faire découvrir aux enfants leur environnement de proximité. Guidés par les accompagnateurs en montagne du réseau Natura 2000 formés par la CCHC, les enfants découvrent les activités d'exploitation de la forêt et des alpages, les métiers d'alpagiste ou de bûcheron. Ils découvrent aussi la richesse d'un environnement à



UN LIVRET DE DÉCOUVERTE POUR LE MASSIF NATURA 2000 DU ROC D'ENFER



Avec des financements de l'État, la CCHC vient d'éditer un livret de présentation du site Natura 2000 du Roc d'Enfer. Il comporte 4 fiches acteurs pour renseigner les acteurs les plus impactants du massif : les propriétaires et les exploitants, les pratiquants d'activités nature, les élus et les membres du comité de pilotage, et les enfants, citoyens de demain. Ce carnet est distribué dans les classes qui font les sorties scolaires Natura 2000, dans les mairies, les associations sportives, les Offices de Tourisme et à la CCHC.

préservé, au travers des espèces emblématiques comme le Tétralyre ou le Lynx qui sont présentes sur le massif du Roc d'Enfer. Les accompagnateurs en montagne expliquent également aux enfants la responsabilité individuelle de chacun pour la préservation de nos espaces naturels, et les engagements citoyens que l'on peut prendre pour participer à la protection de notre environnement.

Élue référente  
Sophie MUFFAT

Contact : Marion CAZENAVE  
nature@hautchablais.fr

## NATURA 2000 ROC D'ENFER PARTENARIAT DE LA CCHC AVEC LE TRAIL DU BREVON

Le trail du Brevon s'est déroulé le 20 mai. Comme chaque année, le circuit se situait en partie dans le site Natura 2000 du Roc d'Enfer. La CCHC a accompagné les organisateurs du trail pour leurs obligations réglementaires au regard du site Natura 2000.

Le tracé est adapté pour réduire le dérangement sur les peuplements de Tétralyre, un oiseau typique de nos montagnes dont la survie fait l'objet de toutes les attentions. L'espèce est en pleine période de reproduction au moment de la course. Les coureurs sont donc invités à rester sur les sentiers, à ne pas couper, et des zones sont interdites aux supporteurs. L'abandon de déchets sur la course est éliminatoire. Lors de l'inscription, les coureurs reçoivent un SMS des organisateurs les invitant à respecter certaines règles pour ne laisser aucune trace de leur passage. Ces conseils permettent également de sensibiliser les coureurs pour leurs pratiques individuelles.



## DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE



DÉBUT  
DES TRAVAUX  
**2019**

## LA ZAE DE LULLIN

Dans le précédent Mag, nous vous parlions de l'aménagement de trois zones d'activités (deux dans la vallée d'Aulps au Biot et à Essert-Romand) et une dans la Vallée du Brevon, à Lullin. Concernant cette dernière, le projet d'extension porté par la CCHC se présentera sous la forme d'un lotissement avec un découpage en lots qui se fera à la demande et la création d'un village d'entreprises.

**1,8 ha**  
pour un coût de  
**235 645 € HT**

**OÙ EN SOMMES-NOUS ?** Par l'intermédiaire de l'Établissement Public Foncier de Haute-Savoie, la CCHC a aujourd'hui fait l'acquisition des terrains (1,8ha) pour un coût de 235 645 € HT.

La consultation pour le choix du maître d'œuvre sera lancée en septembre 2018; l'objectif étant un démarrage des travaux en 2019.

## TIERS-LIEUX ESPACES DE TRAVAIL PARTAGÉS : LES « LAVOIRS NUMÉRIQUES DES TEMPS MODERNES » !

Au vu de l'évolution du contexte professionnel (allongement des déplacements domicile-travail, développement des micro-entreprises, présence de plus en plus importante de travailleurs nomades), on assiste depuis quelques années à un réel engouement pour les nouvelles formes d'espaces de travail collaboratifs et innovants. Le Haut-Chablais n'échappe pas à ce constat. C'est pourquoi, la CCHC a confié à Relais d'Entreprises une étude sur les espaces de travail partagés encore appelés espaces de coworking (résultats de l'enquête en chiffres dans l'encadré ci-contre).

L'idée est d'offrir aux travailleurs indépendants la possibilité de rompre l'isolement et aux salariés, la possibilité d'améliorer leurs rythmes de vie en facilitant l'accès au télétravail. Au-delà



*En bref, l'espace de coworking, un lieu collectif de travail et de vie (mutualisation des savoirs, lien social, qualité de vie), flexible (location à la journée, demi-journée, au mois...) et fonctionnel (équipé, connecté) !*

de créer et contribuer à un environnement de travail de qualité, ces lieux permettent également de relocaliser de l'activité dans les centres-bourgs et de créer du lien. L'objectif pour la CCHC à court terme, créer 3 espaces de travail partagés de 4 ou 5 bureaux chacun répartis sur le territoire.

### L'ENQUÊTE EN CHIFFRES

**38 personnes** prêtes à travailler dans des espaces de coworking !

**24 %** des répondants travaillent depuis leur domicile

Près d'**1/3** des répondants se sentent isolés sur leur lieu de travail

Pour **70 %** des répondants l'implantation d'un tiers-lieu peut favoriser le déploiement du télétravail

Élu référent  
**Christophe MUTILLOD**

Contact : **Sabine VINCENTI**  
amenagement@hautchablais.fr

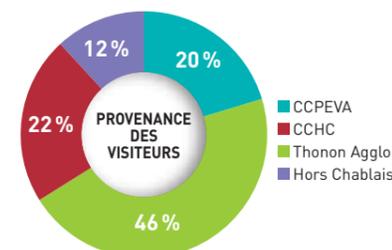
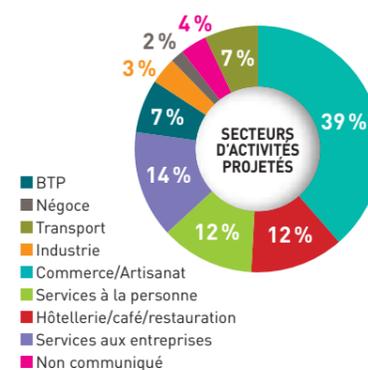
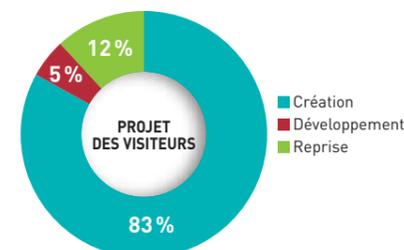
## SALON CRÉA'CIMES



Le salon s'est déroulé le 5 avril au Palais des Congrès de Morzine

Lancé il y a 5 ans par Chablais Léman Développement pour aller à la rencontre des porteurs de projet des 3 vallées (Aulps, Brevon et Abondance), le salon de la création/reprise d'entreprise en montagne était ouvert à tous les porteurs de projet. L'édition a accueilli cette année **59 visiteurs, 27 structures exposantes et 16 participants workshop.**

### LE PROFIL DES CRÉATEURS



### TERROIR



La Route Terroir et Savoir-Faire compte de nouveaux adhérents avec l'arrivée d'une productrice de fromages de chèvres aux Gets, de plantes aromatiques sauvages à Habère-Poche, d'une éleveuse d'escargots et d'une apicultrice à Bellevaux, et du GAEC du Combasseron (fromages de vaches) à Villard. N'hésitez pas à demander la carte, disponible dans tous les Offices de Tourisme du territoire.

### → RETROUVEZ TOUS LES PRODUCTEURS - ARTISANS

au point de vente collectif au Jotty ouvert tous les vendredis de l'année de 15h à 19h et tous les samedis de 10h à 18h.



La Chèvrerie des ours

La Marmite enchantée

Les Escarpés

Les Ruchers de Nade

GAEC du Combasseron

Élue référente  
**Jacqueline GARIN**

Contact : **Sandra LARDY**  
projets@hautchablais.fr

## SAISONNALITÉ NOUVEAU LOGO, NOUVELLE IDENTITÉ VISUELLE, ET NOUVEAU SITE WEB !

Le **SITE INTERNET** dédié à la saisonnalité fait peau neuve !  
[www.saison-hautchablais.fr](http://www.saison-hautchablais.fr)



### RAPPEL CELLULE LOGEMENTS

Nous recherchons des studios ou appartements d'une capacité de 1 à 3/4 personnes pour le compte d'employeurs de la Vallée d'Aulps, sur les communes de proximité (Morzine, Les Gets, Montriond, La Côte d'Arbroz, Essert-Romand, Saint-Jean d'Aulps).



**NOUVEAU : la Cellule Logement fonctionne également l'été. Lancement été 2018 !**

### SOCIAL

## LA MAISON DE SERVICES AU PUBLIC

Élue référente  
**Jacqueline GARIN**

Contact : **Chantal BOURREAU**  
msap@hautchablais.fr

**Ouverture d'été jusqu'au 30 septembre :**  
Le lundi de 13h30 à 16h30.  
Du mardi au jeudi de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30.

**Ouverture à compter du 6 octobre :**  
Du lundi au jeudi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30. Le vendredi de 8h30 à 12h30.

**NOUVEAU : Antenne de Justice et du Droit en Chablais à la MSAP sur rendez-vous !**

Accès au droit du travail, de la famille, locatif, aide aux victimes (violences, vol, accident), aide à la résolution amiable des litiges...

VOIRIE

**BELLEVAUX**  
Travaux de terrassement route Les Mouilles pour dégager la visibilité [2017]



**ESSERT-ROMAND**  
Reprise d'une traversée d'eau pluviale à La Touvière

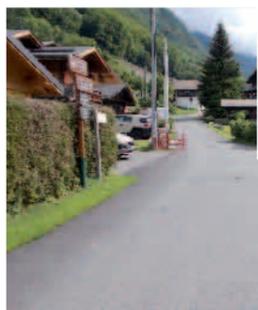


**LA FORCLAZ** - Réfection du réseau d'eau pluviale route de Pombourg [2017]

**LES GETS**  
Reconstruction du Pont de la Pierre [2017]



**MONTRIOND**  
Réfection des eaux pluviales et de l'enrobé au Pas [2017]



**MONTRIOND**  
Travaux d'émulsion [en cours]

**REYVROZ**  
Aménagement de l'aire des Points d'Apport Volontaire [2017]



**LE BIOT**  
Réfection de l'enrobé route Napoléon [2017]



**LA BAUME**  
Réfection de la couche de surface à La Dimerie [2017]



**LULLIN - PROJET 2018**  
Réfection de la couche de surface de la montée du col des Arces



**SEYTROUX** - Réfection partielle de la route Malaliutaz [2017]



**LA VERNAZ**  
Aménagement de la route du Bommély [en cours]



**VAILLY** - Aménagement de l'aire de contournement des Points d'Apport Volontaire [2017]



**SAINT-JEAN D'AULPS**  
Réfection de la route Le Nantet [2017]

Élu référent  
Gilbert PEILLEX

Contact: Gilles CHARLIER  
technique@hautchablais.fr

# S'installer

## DÉCHETS

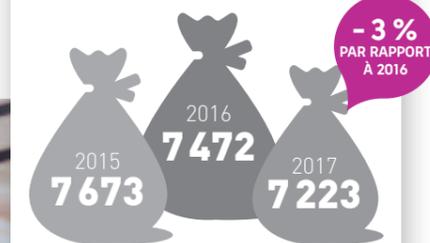
Suite au départ à la retraite de Bruno KOEGLER, co-responsable du service Déchets, au 30 juin 2018, après plus de 4 ans passés à la CCHC, le service est réorganisé: Lidwine GLEIZES reprend la responsabilité de l'ensemble du service Déchets, après en avoir été co-responsable avec Bruno.

Pour mener à bien ses missions au niveau de ce service, une nouvelle recrue, Ludovic VIGNAL (qui était auparavant agent de collecte des déchets à la CCHC), l'aidera au niveau administratif.



*Nous souhaitons une belle retraite à Bruno!*

Élu référent  
Jean-Claude MORAND



ORDURES MÉNAGÈRES EN TONNES



VERRE EN TONNES



EMBALLAGES RECYCLABLES EN TONNES

## LES ORDURES MÉNAGÈRES CONTINUENT À BAISSER

et dans le même temps, les tonnages de déchets recyclables (emballages ménagers et verre) progressent encore. Alors continuez à trier et n'oubliez pas: le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas!

Contact: Lidwine GLEIZES  
environnement@hautchablais.fr

## SANTÉ

### LA MAISON DE SANTÉ PLURIPROFESSIONNELLE À LULLIN - LA SUITE...



Comme annoncé dans le MAG3, les démarches pour créer une Maison de Santé Pluriprofessionnelle (MSP) pour la Vallée du Brevon se poursuivent. Elle se situera dans les locaux de l'ancienne gendarmerie à Lullin. En plus des professionnels de santé déjà engagés à rejoindre les futurs locaux (des masseurs-kinésithérapeutes, des infirmières et une podologue), des contacts ont été établis avec une sage-femme, une diététicienne et une psychologue. Le permis de construire et les appels d'offres pour les travaux ont été lancés fin mai pour un démarrage des travaux à l'automne.

#### RECHERCHE MÉDECIN

Les Maisons de Santé Pluriprofessionnelles et le travail collaboratif entre les professionnels de santé sont des atouts précieux pour garder les professionnels de santé installés sur nos vallées et pour attirer de nouveaux professionnels et notamment un médecin! N'hésitez pas à faire passer cette information!!!

Élue référente  
Jacqueline GARIN

Contact: Martine STOCLIN  
04 50 84 58 30

# PASSEZ AU VÉLO!

Pour compléter vos trajets en bus, pour plus de liberté, pour vous simplifier la vie...

La CCHC propose à la location des vélos à assistance électrique. Pédaler sans se fatiguer, c'est possible! L'assistance du moteur vous facilite les déplacements pour arriver frais à destination!

## POUR RÉSERVER UN VÉLO, RIEN DE PLUS SIMPLE!

- 1 Rendez-vous sur le site [www.cc-hautchablais.fr](http://www.cc-hautchablais.fr) «rubrique **emobilité**», muni d'un justificatif de domicile (taxe d'habitation).
- 2 Choisissez la durée de location mais également vos accessoires (sacoche, siège enfant, casque, gilet, antivol...).
- 3 Payez en ligne et retirez votre vélo en magasin (liste fournie lors de la confirmation de réservation) ou choisissez la livraison.



### TARIFS

1 mois : 45 €  
3 mois : 120 €  
6 mois : 200 €  
12 mois : 365 €

Le prix inclut l'assurance et la maintenance.

Élue référente  
Sophie MUFFAT

Contacts : Béatrice TAVERNIER  
transport@hautchablais.fr

Sandra LARDY  
projets@hautchablais.fr

Contact : Béatrice TAVERNIER  
transport@hautchablais.fr



## TRANSPORTS SAISONNIERS

### FRÉQUENTATION HIVER BALAD'AULPS BUS ET BREV'BUS

Le Balad'Aulps Bus a transporté cet hiver 22 586 usagers contre 26 312 l'hiver 2016-2017. Quant au Brev'Bus, du fait des conditions d'enneigement, la fréquentation est de nouveau à la hausse avec 270 personnes contre 158 l'an passé.

L'expérimentation de l'été dernier avec le Balad'Aulps Bus 2 qui desservait Seytroux et le col du Corbier a été très concluante, cette ligne sera donc maintenue cet été.

# GEMAPI



De même, le propriétaire est toujours responsable de la gestion de ses eaux de ruissellement au titre du Code civil. La collectivité peut toutefois se substituer aux propriétaires en cas de manquements, d'urgence ou d'intérêt général (article L.215-16 à 18 du Code de l'Environnement). Pour exercer cette nouvelle compétence, l'État a laissé la possibilité aux collectivités de prélever une taxe GEMAPI, taxe additionnelle imputée sur les avis de taxes d'habitation, de taxes foncières et de CFE.

Dans tous les cas, les services de la CCHC sont là pour vous accompagner et pour répondre à vos éventuelles questions sur la GEMAPI : n'hésitez pas à les contacter!

**L'eau et les cours d'eau constituent un bien commun et une ressource essentielle pour l'activité et le développement des territoires, nécessitant une gestion équilibrée et durable.**

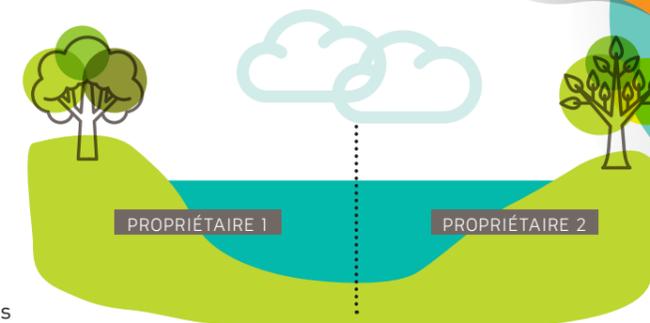
DEPUIS LE 1<sup>er</sup> JANVIER 2018, l'État a transféré aux intercommunalités la compétence «Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations» (GEMAPI). Cette compétence regroupe :

- l'aménagement d'un bassin ou d'une fraction de bassin versant,
- la défense contre les inondations et contre la mer,
- l'entretien et l'aménagement d'un cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau, y compris les accès à ce cours d'eau, à ce canal, à ce lac ou à ce plan d'eau,
- la protection et la restauration des sites des écosystèmes aquatiques et des zones humides ainsi que des formations boisées riveraines.

**ATTENTION**, tout ce qui ne rentre pas dans les compétences citées ci-dessus (exemples : gestion des eaux pluviales, ruissellement, glissement de terrain...) ne fait pas partie de la compétence GEMAPI!

De même, l'adaptation et l'entretien des réseaux pluviaux, l'information à la population ainsi que la gestion de crise du volet inondation relèvent d'autres compétences que celles de la GEMAPI.

La GEMAPI ne change pas les droits et devoirs des propriétaires riverains de cours d'eau. Ces riverains sont responsables de l'entretien courant du cours d'eau et de la préservation des milieux aquatiques situés sur ces terrains au titre du Code de l'Environnement, en contrepartie du droit d'usage de l'eau (à condition de laisser un certain débit à la rivière) et du droit de pêche (article L.215-14 à 18 du Code de l'Environnement). Les propriétaires riverains ont la propriété jusqu'à la moitié du lit du cours d'eau.



2018  
TAXE  
GEMAPI  
150 000 €

FINANCEMENT DES TRAVAUX DÉJÀ ENGAGÉS PAR LES COMMUNES AUPARAVANT ET DES TRAVAUX D'URGENCE. EXEMPLE : NETTOYAGE DES EMBÂCLES DU BREVON OU AMÉNAGEMENT DU TORRENT DU PLAN DU CLOU À MORZINE.

Élu référent  
Henri-Victor TOURNIER

Contacts : Mathieu MURRATÉ  
spanc@hautchablais.fr  
Lidwine GLEIZES  
environnement@hautchablais.fr

## ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

# LES EAUX USÉES SOUS SURVEILLANCE!



L'Assainissement Non Collectif (ANC) concerne les habitations qui ne sont pas desservies par un réseau public de collecte des eaux usées et qui doivent en conséquence traiter elles-mêmes leurs eaux usées avant de les rejeter dans le milieu naturel.

Pour assurer le suivi des installations d'assainissement autonome, la réglementation (loi sur l'Eau du 3 janvier 1992) a imposé aux collectivités la création des SPANC (Services Publics d'Assainissement Non Collectif). Le but étant d'améliorer la qualité des eaux superficielles et souterraines en améliorant le traitement des eaux usées des particuliers.

• un examen préalable de la conception puis une vérification de l'exécution des travaux pour les installations neuves ou à réhabiliter,

• la vérification du bon fonctionnement et de l'entretien pour les installations existantes. Chaque installation d'ANC doit être contrôlée au moins une fois tous les 10 ans,

• l'information de l'ensemble des acteurs (usagers, professionnels...) sur les modifications réglementaires et les améliorations techniques concernant l'Assainissement Non Collectif.

Malheureusement, l'Agence de l'Eau a décidé de mettre un terme au programme de réhabilitation en cours, donc plus aucun nouveau bénéficiaire de ce programme n'est accepté. Par contre, d'autres aides peuvent être apportées dans le cadre de l'OPAH (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat) et l'ANAH (Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat).

Si vous souhaitez réhabiliter votre installation d'Assainissement Non Collectif, ou si vous voulez avoir des informations concernant votre installation actuelle, n'hésitez pas à contacter  
Mathieu MURRATÉ  
04 50 72 16 17 - 06 09 87 48 00  
spanc@hautchablais.fr

Élu référent  
Jean-Claude MORAND

# LE RELAIS D'ASSISTANT(E)S MATERNEL(LE)S

**Nouveau,  
le RAM s'agrandit :  
un nouveau lieu  
d'accueil partagé.**

**Le Relais d'Assistants Maternels change d'adresse et s'agrandit.**

À partir du 1<sup>er</sup> juillet, vous pourrez désormais retrouver tous les services proposés par le RAM au 1495, route du Chef-lieu au Biot - bâtiment Lys Martagon (qui accueille également l'ADMR). Parents, assistants maternels, pour vous aider dans vos démarches, l'animatrice du RAM, Mireille PLANCHAMP, vous recevra dans ces nouveaux locaux durant les temps de permanences habituels (voir ci-dessous). Les temps d'animation destinés aux assistants maternels continuent d'être itinérants dans la Vallée d'Aulps et du Brevon. Toutefois, la nouvelle salle d'animation proposée dans ce local offrira un espace de 70m<sup>2</sup> permettant de mettre à disposition un environnement et du matériel éducatif encore plus adaptés à l'accueil des tout-petits : salle d'activités, espace bébés, espace imitation, espace lecture, espace change...

Ce lieu se veut être un lieu ouvert et partagé. Il accueillera des temps d'animation du RAM les mardis matin mais pas que... de nouvelles activités seront proposées aux familles et professionnels



(voir « nouveauté ») : le pôle parentalité du service petite enfance proposera un espace pluridisciplinaire dédié à l'accompagnement à la « parentalité ». Seront ainsi proposés des moments pour les parents et des formations pour les professionnels sur tous les sujets touchant à l'Enfance.

RETROUVEZ LES PROCHAINS CAFÉS DES PARENTS, LIEU D'ÉCOUTE ET DE DIALOGUE : **LE 10 SEPT., LE 15 OCT. ET LE 12 NOV. → 9 H 30.**

SUIVEZ TOUTE NOTRE ACTU SUR ET SUR NOTRE SITE INTERNET.

Cet espace accueillera également l'espace professionnel du réseau des bibliothèques. Les équipes de bibliothécaires salariés comme bénévoles pourront ainsi venir consulter et emprunter les ouvrages et animations mis en disposition par le réseau, et également se retrouver dans un espace adapté pour des séances de travail et de partage. Ce sera aussi l'occasion de continuer le travail de collaboration entre les professionnels de la petite enfance et les bibliothécaires - après l'élaboration de kamishibais, des ateliers de création de tabliers à histoires sont actuellement en cours. Un espace documentaire spécifique dédié à la petite enfance sera en accès permanent pour les professionnels de la petite enfance et les parents.

**PERMANENCES DU RAM 04 50 72 42 66**

**LUNDI** 8h30 à 16h30 - **MARDI ET JEUDI** 13h30 à 16h30

Contact : Mireille PLANCHAMP  
ram@hautchablais.fr



## SÉANCES DE PSYCHOMOTRICITÉ ET DE BABYGYM POUR LES FAMILLES ET LES ASSISTANTS MATERNELS !

La CCHC proposera ces séances deux fois par mois, le vendredi, à partir de juillet. Retrouvez toutes les informations (dates, horaires, inscriptions) sur notre page Facebook et internet. Sur inscription.

### TRAVAUX

La crèche de La Baume dispose depuis le mois de juin d'un espace professionnel pour réchauffer les repas des tout-petits.

Coût de l'opération :

**17 300 €**

La deuxième tranche d'aménagement d'une aire de jeux est terminée.

Coût total de l'opération :

**20 200 €**

La crèche de Vailly - Les Bout'Chou du Brevon : les travaux de création du nouveau bâtiment de la crèche et l'extension de l'école maternelle financés par la CCHC et le SIVU du Val d'Hermone se poursuivent. Les nouveaux locaux devraient être livrés fin 2018. Coût prévisionnel total de l'opération : **1 920 000 €**



Contact : Sabine VINCENTI  
amenagement@hautchablais.fr

Élu référent  
Gérald LOMBARD

S'agrandir

1 795  
cartes  
lecteurs

RETROUVEZ TOUTES LES ACTUS ET ANIMATIONS DU RÉSEAU SUR : [WWW.BIBLIOTHEQUES.HAUTCHABLAIS.FR](http://WWW.BIBLIOTHEQUES.HAUTCHABLAIS.FR)

### LE RÉSEAU DES ÉCOLES DE MUSIQUE

## NOUVELLE IDENTITÉ VISUELLE !

RÉSEAU des ÉCOLES de MUSIQUE DU HAUT-CHABLAIS

Cette nouvelle identité visuelle était une évolution nécessaire à l'image de toutes ces écoles réunies en réseau. Il s'agit d'un travail collaboratif et de modernisation des divers outils de communication précédemment utilisés.



Festival DES P'TITS MALINS

PARTENAIRE

**20 → 21 oct.**  
**Salon du livre jeunesse des P'tits Malins**  
Thonon-les-Bains



### ANIMATION

Des animations autour du livre, notamment avec des tablettes numériques dans le cadre de l'animation « Petits Z'écrans » vont être régulièrement proposées.

### LE RÉSEAU DES BIBLIOTHÈQUES

## LA BIBLIOTHÈQUE DE REYVROZ FAIT PEAU NEUVE !

La commune a rénové sa bibliothèque et organisé de nouveaux espaces de lecture : une pièce dédiée à la littérature adulte et une autre à la littérature jeunesse, avec la possibilité d'accueillir les temps périscolaires et d'autres activités grâce à la mobilité du mobilier. Un coin informatique est également mis à disposition en libre-service. Une équipe de 7 bénévoles est désormais à votre disposition pour vous guider et vous faire part de ses coups de cœur !

Un nouveau lieu qui souhaite proposer des lectures de qualité mais aussi créer du lien entre les différents acteurs socioculturels de la commune et des communes voisines.

L'inscription est gratuite et ouverte à tous les habitants de la CCHC.

### OUVERTURE

Mercredi : 18h à 20h  
Vendredi : 15h30 à 18h30  
(sauf périodes de vacances scolaires : ouverte uniquement le mercredi).

Contact : Virginie PANIKIAN  
biblio@hautchablais.fr

Élue référente  
Hélène RICHARD

Contact : Jean-François DAYOT  
musique@hautchablais.fr

→ L'ÉCOLE DE MUSIQUE DE LA VALLÉE D'AULPS  
Directeur : François BEZIAU  
Tél. : 06 27 62 20 98  
direction.emva@gmail.com  
Salle Culturelle de la Vallée d'Aulps  
281, route du Collège  
74430 Saint-Jean d'Aulps

→ L'ÉCOLE DE MUSIQUE DES GETS  
Directeur : Sylvain CROISSONNIER  
Tél. : 06 60 09 71 82  
croissonnier.sylvain@neuf.fr

→ L'ÉCOLE DE MUSIQUE DE MORZINE  
Directeur : Jean-François DAYOT  
Tél. : 04 50 79 14 34  
emorzine@orange.fr

→ L'ÉCOLE DE MUSIQUE DE LA VALLÉE DU BREYON  
Directeur : Damien DEPRAZ  
Tél. : 06 63 07 64 46  
ecoledemusique.brevon@gmail.com

Comme chaque année, toutes les équipes pédagogiques vous accueillent lors de journées portes ouvertes début septembre. Les inscriptions se feront courant septembre. N'hésitez pas à vous rendre sur le site internet de la CCHC, rubrique « culture/sport-réseau des écoles de musique ».

# CULTURE LES MUSÉES

Cet été et toute l'année, faites le plein de découvertes originales pour plonger dans toutes les histoires du Haut-Chablais ! Ici, une visite en réalité augmentée, là, la mécanique fait sa musique, plus loin la faune et la flore plus vraies que nature !



## DOMAINE DE DÉCOUVERTE DE LA VALLÉE D'AULPS

DÈS JUILLET  
VENEZ DÉCOUVRIR  
ABBAYE 3D D'AULPS

« C'est grâce à un procédé innovant que nos visiteurs vont enfin pouvoir découvrir l'abbaye dans son ensemble, c'est-à-dire avant qu'elle ne soit détruite en 1823. C'est exceptionnel ! »

### L'ABBAYE D'AULPS ENFIN RECONSTITUÉE GRÂCE À LA RÉALITÉ AUGMENTÉE

Dès cet été, la réalité augmentée va redonner vie à l'église, au cloître et à la ferme monastique. L'équipe de l'abbaye d'Aulps travaille sur ce projet depuis plusieurs mois. Le but : percer le mystère de ces ruines et découvrir la majesté des lieux tels qu'ils étaient autrefois. En clair, vivre une expérience unique ! Concrètement, à partir du mois de juillet, les visiteurs pourront louer une tablette ou un casque de réalité virtuelle à l'accueil du site et ainsi plonger dans ce qu'était ce monument auparavant. L'application sera également téléchargeable gratuitement sur smartphone.

« Les premières gravures représentant l'abbaye datent du XIX<sup>e</sup> siècle. Le travail colossal des archéologues, historiens (dont Arnaud DELERCE), et passionnés sur ce projet a permis de reconstituer les lieux tels qu'ils étaient entre le XVI<sup>e</sup> et le XVIII<sup>e</sup> siècles. C'est inédit !, se réjouit l'équipe de l'abbaye. L'utilisation de la réalité augmentée dans un lieu culturel est aussi une première en Haute-Savoie ! »

Au-delà de la reconstitution 3D de l'abbaye, commentaires audio, images et jeux seront disponibles sur l'application. Par exemple, les chants monastiques transporteront les visiteurs plusieurs siècles en arrière dans la vie des moines cisterciens.

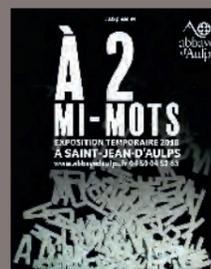
« Notre objectif est d'embarquer le visiteur dans une immersion totale. Les outils modernes nous permettent plus que jamais d'explorer l'histoire de ce lieu remarquable. »

Élue référente  
Hélène RICHARD

DDVA : 04 50 04 52 63  
info@abbayedaulps.fr

Abbaye d'Aulps

### EXPOSITION À L'ABBAYE



Jusqu'au 22 OCT.  
À 2 mi-mots

Véritable zone autonome de poésie en résonance avec l'abbaye d'Aulps, cette exposition répartie dans différents espaces intérieurs et extérieurs surprend tant par sa poésie, en jouant avec la forme des mots écrits, que par son côté résolument ludique avec le typolutrin qui permet à chaque visiteur, petit ou grand, de repartir avec une poésie à 2 mi-mots personnalisée.

### PROCHAINEMENT À L'ABBAYE

CHAQUE MARDI  
10 JUIL. > 21 AOÛT  
les Mardivaleries

Spectacles ou animations sans supplément au prix d'entrée, gratuit avec le Multipass PDS. Programme complet sur [www.abbayedaulps.fr/rubrique\\_agenda](http://www.abbayedaulps.fr/rubrique_agenda).

19 & 20 JUILLET  
À 21 H 30

Cyrano de Bergerac  
Son et lumière théâtral présenté par la Cie du Graal.

DIMANCHE  
29 JUILLET  
Fête du miel  
et de l'abeille



15 & 16 SEPT.  
Journées Européennes  
du Patrimoine

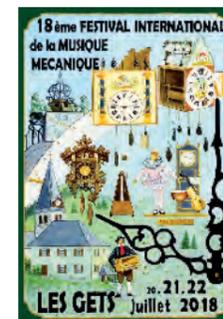
DIMANCHE 14 OCT.  
Fête de la Science  
en partenariat avec  
Géopark Chablais.



## Musée DE LA Musique mécanique

### LES ANIMATIONS À NE PAS MANQUER !

20, 21 & 22 JUILLET  
18<sup>e</sup> FESTIVAL INTERNATIONAL DE LA MUSIQUE MÉCANIQUE sur le thème « La Musique mécanique et le Temps ».



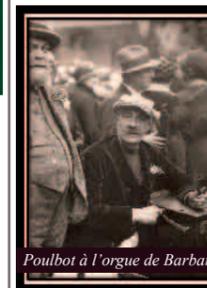
LES MARDIS DE L'ORGUE  
Concert en l'église des Gets, les mardis de juillet et août à 18h, entrée libre.

PLUS D'INFOS  
[www.musicmecalessgets.org/festival.aspx](http://www.musicmecalessgets.org/festival.aspx)

CONTACT : 04 50 79 85 75  
musee@musicmecalessgets.org

Musée de la musique mécanique

15 & 16 SEPTEMBRE  
LES JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE  
« La Musique Mécanique est d'abord un partage », à travers une scénographie revisitée et un parcours muséographique attractif et pédagogique. Et bien sûr musical !



TOUT L'ÉTÉ, JUSQU'AU 31 OCTOBRE, EXPO TEMPORAIRE « La Musique Mécanique vue à travers 150 ans de photographie » dans la Galerie d'exposition, ouverte aux horaires du musée, entrée libre.

Poulbot à l'orgue de Barbarie

LES Musées DE Bellevaux



## COUP DE NEUF AU MUSÉE DE LA FAUNE À BELLEVAUX

L'accueil et la boutique du Musée de la Faune avaient besoin de rénovation. Le projet ALCOTRA PACTA a permis d'aménager un nouvel espace d'accueil et une boutique qui donnent une image plus contemporaine au musée.

Élue référente  
Hélène RICHARD

Contact : Sylvie CARMANTRAND  
musees@bellevaux.com

Une avancée rendue possible grâce aux financements européens ALCOTRA PACTA





AMÉNAGEMENT

# LES sentiers



## Des nouveaux circuits TRAIL



Balisage  
de la Vallée  
du Brevon

Après la mise en service de circuits de trail sur le Domaine des Portes du Soleil en 2017, la CCHC continue à développer l'offre de trail sur son territoire.

En 2018, 2 nouveaux parcours seront ajoutés à l'offre existante sur Avoriaz et 4 nouveaux parcours seront balisés dans la Vallée du Brevon. Par ailleurs, de nouveaux parcours seront également proposés au départ du Col du Corbier.

INFOS À RETROUVER DANS LES OFFICES DE TOURISME

ET SUR <http://tracedetail.fr/fr/portesdusoleil>

## DES SENTIERS ENTRETENUS

L'ÉQUIPE DES SENTIERS EST AU COMPLET DEPUIS LE 14 MAI AVEC LE RETOUR DES 6 MÊMES AGENTS!

Ce début de saison est bien rempli pour eux avec l'ouverture des sentiers. En effet, l'hiver a laissé des traces et beaucoup de sentiers sont très abîmés suite à des avalanches et à des glissements de terrain et de nombreux arbres se trouvent en travers des chemins. Nous leur souhaitons bon courage pour rétablir la continuité de tous les sentiers!



Arbres tombés sur le sentier des Bords de Dranse.

Grâce au guide des balades, venez découvrir ou redécouvrir des sentiers à faire en famille sur notre territoire!



Guide de 56 pages, avec descriptif et cartographie pour chaque balade. Existe en version FR et ANG.

## DES SENTIERS DÉCOUVERTE ZOOM

### LE SENTIER DÉCOUVERTE DE LA VERNAZ

Comme annoncé dans le dernier bulletin, les travaux ont commencé sur ce sentier où la première des 3 tables de dessin a été posée au mois de mai. Vous pourrez vous balader et apprendre à dessiner un paysage, un animal (chamois), un bâtiment (l'église de La Vernaz).

Le panneau d'accueil installé au niveau de la place de la mairie de La Vernaz vous donnera toutes les infos!



### LE SENTIER DU RENARD À MORZINE

Le Conseil municipal des enfants de Morzine et la CCHC ont continué à travailler cet hiver sur ce sentier et ils ont validé les nouveaux mobiliers du sentier du Renard ainsi que la charte graphique des illustrations des mobiliers et du livret. Ce sentier bénéficiera de deux panneaux d'accueil et de 7 stations avec des mobiliers.

«Gaspard le renard» mascotte du sentier.



Projet pour les panneaux d'accueil et le livret.

L'équipe au complet!

Élu référent  
Gilbert PEILLEX

Contact: Lidwine GLEIZES  
[environnement@hautchablais.fr](mailto:environnement@hautchablais.fr)

NOUVEAU

L'abbaye d'Aulps  
comme vous ne l'avez jamais vue  
avec **LA RÉALITÉ  
AUGMENTÉE!**

... et aussi animations,  
expo et événements !

15 JUIN > 15 SEPT. 7J/7 - 10H À 19H